

## **COMMUNE DE GIVORS**

### **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1 DÉCEMBRE 2022**

**Convocation :** 25/11/2022

**Affichage liste délibérations :** 06/12/2022

**Conseillers en exercice :** 35 **PRÉSIDENT :** Monsieur BOUDJELLABA

**Présents :** 33 **SECRÉTAIRE :** Monsieur MEZIK

**L'an deux mille vingt deux, le un décembre à 19 heures, en salle du conseil municipal.**

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabihia LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Audrey PENNETIER-CLAUSTRE ; Madame Solange FORNENGO ; Monsieur Tarik KHEDDACHE ; Madame Delphine PAILLOT ; Madame Christiane CHARNAY ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Monsieur Jonathan LONOCE ; Madame Françoise DIOP ; Monsieur Ali SEMARI ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Edwige MOIOLI

#### **ABSENTS REPRÉSENTÉS**

Madame Sabine RUTON a donné procuration à Madame Audrey PENNETIER-CLAUSTRE

Madame Nathalie BODARD a donné procuration à Monsieur Fabrice RIVA

**DEL20221201\_27**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION POUR LES VILLES (SITIV) - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021**

**RAPPORTEUR :** Azdine MERMOURI

En application de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes (SITIV) fait parvenir chaque année à la commune un rapport annuel d'activité.

Ce document doit être communiqué au conseil municipal de la commune de Givors, adhérente au syndicat.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte du rapport d'activité 2021 du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :**

**35 VOIX POUR**

### **DÉCIDE**

- DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité 2021 du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

Le secrétaire de séance,

Loïc MEZIK

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 07/12/2022

Reçu en préfecture le 07/12/2022

Publié le

**SLO**

ID : 069-216900910-20221201-DEL20221201\_27-DE

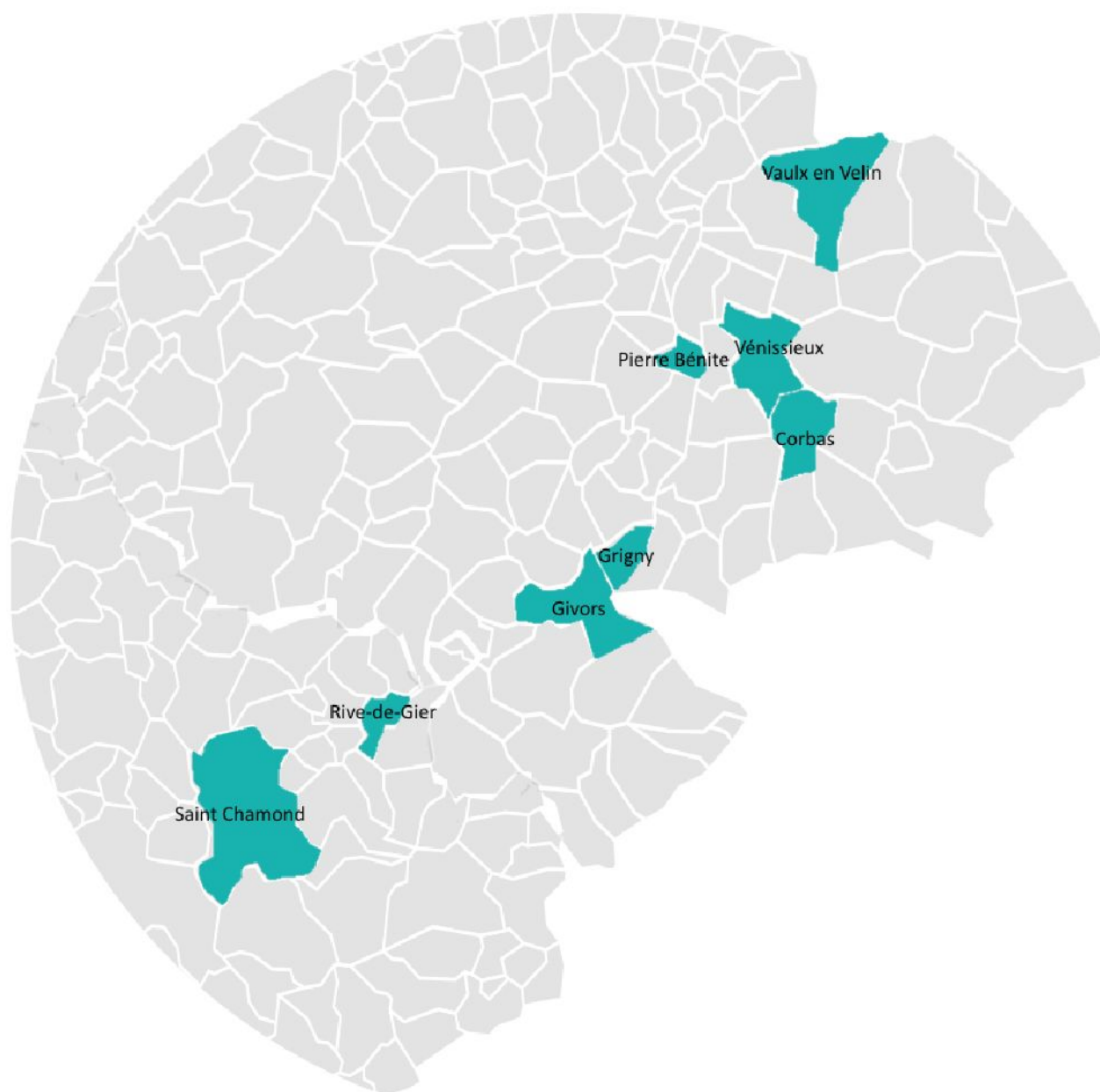


# RAPPORT D'ACTIVITES ANNEE 2021

L5211-39 DU C.G.C.T.

**S.I.T.I.V.**  
**Pôle Ressources**  
50, boulevard Ambroise Croizat  
69 200 Vénissieux  
04 72 89 02 10

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION POUR LES VILLES



<b>Chapitre 1 : PRESENTATION GENERALE DU SITIV .....</b>	<b>4</b>
1.1 / Objectifs de l'établissement.....	4
1.2 / Missions de l'établissement .....	4
1.3 / Compétence de l'établissement.....	4
1.4 / Organes de gouvernance et Elus SITIV.....	5
1.5 / Comités de pilotage .....	7
1.6 / Effectifs et organigramme .....	7
1.7 / Engagements de service .....	8
<b>Chapitre 2 : BILAN DES ACTIVITES PAR SERVICE .....</b>	<b>10</b>
2.1 / Service des Systèmes d'information .....	10
2.2 / Service hébergement et proximité .....	18
2.3 / Service Relations adhérents.....	21
<b>Chapitre 3 : ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 .....</b>	<b>25</b>
<b>A) COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS .....</b>	<b>25</b>
1/ RESULTATS PAR SECTIONS .....	25
2/ DETAIL DES RESTES A REALISER.....	26
PART MUTUALISEE.....	26
PARTS PERSONNALISEES.....	26
<b>B) AFFECTATION DES RESULTATS 2021.....</b>	<b>27</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	27
SECTION D'INVESTISSEMENT .....	27
<b>C) PRESENTATION DETAILLEE .....</b>	<b>28</b>
1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	28
2/ SECTION D'INVESTISSEMENT .....	28
3/ ANALYSE RETROSPECTIVE .....	29
1/ Concernant la dynamique entre les dépenses mutualisées et personnalisées .....	29
2/ Concernant les dynamiques des parts personnalisées par ville .....	29
3/ Concernant l'évolution des postes de charges au sein de la part mutualisée .....	30
4/ Concernant l'évolution des services fournis aux villes par le SITIV.....	31
<b>D) ETAT DE LA DETTE .....</b>	<b>32</b>

## Le mot de Monsieur le Président

---

L'année 2021, a été marquée, par une croissance importante des activités des cyber délinquants qui se sont attaqués à de nombreux services publics de toutes les tailles. L'actualité d'instabilité internationale a également renforcé le besoin de s'appuyer sur système d'information public sécurisé et souverain.

Face à ces nouvelles menaces, Le SITIV s'est engagé dans le cadre du Plan France Relance dans une démarche volontaire d'amélioration continue qui a permis de définir une première politique mutualisée de sécurité du système d'information pour les Villes.

Les équipes et les élus du SITIV se sont également investis dans l'élaboration d'un projet de renforcement de la mutualisation des services numériques avec la Métropole du Grand Lyon et la Ville de Lyon. Le projet de « Bureau Virtuel Collaboratif Libre et Sécurisé » porté par le SITIV a été retenu par le plan France Relance avec un important financement de 2,2 M€. Il permettra d'offrir aux agents et aux élus du territoire une véritable identité numérique renforcée ainsi qu'une palette étendue et intégrée d'outils modernes de communication.

Mais 2021 a également été riche de projets numériques menés avec les territoires ! Les équipes ont conçu et mené à bien des chantiers importants pour nos services

- Le Marché de Renouvellement des solutions RH a été attribué à la société Ciril pour une mise en œuvre en 2022
- La Gestion des temps et activités déployée à Rive de Gier, Vaulx et Vénissieux permettra de suivre des rythmes de travail plus flexibles,
- La nouvelle solution de réservation multi ressources équipera les services sportifs et associatifs pour un meilleur service auprès de leurs publics,
- Le nouveau portail de gestion de la relation avec les associations,
- La simplification des démarches usagers par la mise en œuvre des API (Particuliers, Entreprises et Personnes) et la suppression des demandes de pièces justificatives (composition du foyer, revenu fiscal de référence, quotient familial, statut demandeur d'emploi ...)
- Un important Audit organisation hébergement et sécurité des systèmes d'information à permis de tracer les lignes d'un ambitieux plan de remédiation.

Pierre Alain Millet, Président du SITIV.



## Chapitre 1 : PRESENTATION GENERALE DU SITIV

### 1.1 / Objectifs de l'établissement

Depuis 1972, le Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes (SITIV) met en œuvre des compétences et des moyens techniques au service des communes adhérentes. Il contribue à la maîtrise des technologies de l'information dans le cadre de sa mission de service public. Centre de ressources et de compétences intercommunales, il favorise les échanges et le partage d'expériences entre les communes.

Le syndicat a pour objet :

- les services et la mise à disposition de ressources relatifs aux systèmes d'informations et aux infrastructures qui les supportent ;
- la gestion des réseaux informatiques et de télécommunications et la production de traitements communs ;
- les services d'assistance et de formation aux usages applicatifs, bureautiques et techniques des systèmes d'information.

Le SITIV réunit les communes de Corbas, Givors, Grigny, Pierre-Bénite, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, Vaulx-en-Verlains et Vénissieux, soit environ 216 000 habitants.

### 1.2 / Missions de l'établissement

Ses missions s'articulent autour de quatre axes :

- **Accompagner les collectivités** adhérentes dans le fonctionnement et le développement de leurs systèmes d'information ;
- **Maîtriser les technologies de l'information** et des télécommunications mais également la gestion de projet et du changement dans le cadre de sa mission du service public ;
- **Favoriser et développer les échanges** intercommunaux et le partage d'information et d'expérience à travers les nouvelles technologies ;
- **Développer les compétences** des utilisateurs en organisant des formations numériques et en développant leur niveau de maîtrise.

### 1.3 / Compétence de l'établissement

Le SITIV est un centre d'exploitation et d'assistance, de production, d'innovation, de conseils et d'expertises, de ressources et de compétences dans le domaine des technologies de l'information. Mais au-delà de la réponse immédiate aux besoins opérationnels et de pilotage de projet pour ses collectivités, la mission et la préoccupation essentielles du SITIV résident dans l'alignement continu des systèmes d'information avec les stratégies des collectivités.

**Un centre d'exploitation et d'assistance** : le SITIV est chargé d'équiper les mairies adhérentes et leurs établissements en matériel informatique et aussi de les conseiller lorsqu'elles souhaitent faire un achat ou une location de matériel. Le SITIV est également chargé de l'exploitation des ressources partagées, de la gestion des réseaux et systèmes informatiques.

**Un centre d'innovation** : le SITIV est à l'initiative d'études relatives à l'évolution des systèmes d'information (S.I.). Le SITIV joue un rôle pilote dans la mise en œuvre de projets numériques dans le cadre de la coopération intercommunale.

**Un centre de conseils et d'expertises** : Le SITIV conseille les Directions des villes dans le cadre de leur système d'information. Le SITIV est également un centre d'expertise en réseaux, télécommunication et interconnexion.

**Un centre de ressources et de compétences dans le domaine des technologies de l'information** : Il permet d'accompagner les processus de dématérialisation qui sont au cœur de l'évolution des usages des collectivités et de leurs relations avec les citoyens. Le SITIV propose également aux agents des mairies adhérentes des formations dans le domaine de la bureautique, de l'Internet et des logiciels métier. Le SITIV facilite les échanges, les partages d'expériences et d'informations entre les communes à tous les niveaux.

Il est à noter que chaque commune peut développer des projets internes en complément des projets du SITIV, sur son budget personnalisé, certains investissements étant réalisés directement par la ville dans le cadre d'un projet de politique publique ville.

## LE SITIV EN BREF

Environ **216 000 habitants** réunissant 8 communes (6 sur le département du Rhône – 2 sur département de La Loire) ;

Près de **70 000 bulletins de paie**

Organisation des élections avec **72 000 électeurs**

**20 000 demandes d'aide sociale** par an

**5000** comptes de messagerie

Environ **7 500** adresses IP

Près de **3 000** postes de travail

### 1.4 / Organes de gouvernance et Elus SITIV

Les organes de gouvernances du SITIV sont le Comité syndical, le Bureau syndical et la Commission d'appel d'offre.

- Le **Comité syndical**, organe délibérant, réunit l'ensemble des élus. Deux membres élus titulaires, pouvant se faire remplacer respectivement par deux délégués suppléants, par collectivités adhérentes siègent en comité syndical.

En 2020, le Comité Syndical s'est tenu 5 fois.

Monsieur Pierre Alain Millet, Ville de Vénissieux, est président du SITIV, quatre Vice-Présidents ont été également élus accompagnés de 4 membres du bureau :

<b>Vice-Présidents</b>	Bernard Rias – Ville de Vaulx en Velin Alain Viollet – Ville de Corbas Jeff Ariagno – Ville de Vénissieux Jean-Luc Bouchacourt – Ville de Saint Chamond
<b>Membres du bureau</b>	Azdine Mermouri – Ville de Givors Damien Lefort – Ville de Rive de Gier Levana Mbouni – Ville de Pierre Bénite Florian Rapp – Ville de Grigny

Les Vice-Présidents ont chacun pris en charge l'animation et la conduite de commission :

- Commission Finances : Alain Viollet
- Commission Ville Numérique Intelligente : Jean-Luc Bouchacourt
- Commission Confiance Numérique et Sécurité : Jeff Ariagno
- Commission Inclusion, Formation et Proximité : Bernard Rias

Ces commissions mènent avec les équipes du SITIV et sous la direction de Mr le Président tous les travaux nécessaires à l'éclairage des décisions d'orientation stratégique et courante du SITIV soumises à l'approbation du bureau ou du comité syndical.

- Le **Bureau syndical** réunit Monsieur le Président, les Vices présidents ainsi que les quatre membres élus au Comité syndical.

Par délibération du Comité syndical du 05 Juillet 2020, le Bureau syndical est compétent en matière de marchés publics pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services ainsi que toute décision concernant les avenants dans les limites suivantes :

- pour les marchés : montant inférieur aux seuils européens ;

En 2020, le Bureau Syndical s'est réuni trois fois.

- **La commission d'appel d'offre (C.A.O.)** est l'organe chargé d'examiner les candidatures et les offres, et d'attribuer le marché.

Composée de membres à voix délibérative, elle est obligatoirement réunie pour les marchés formalisés.

En 2021, la CAO s'est réunie pour notamment attribuer le marché renouvellement des SI RH des Villes de Vaulx et de Vénissieux.

<b>Membres titulaires en C.A.O.</b>	Pierre Alain Millet, Président du SITIV Xavier Odo – Ville de Grigny Levana Mbouni – Ville de Pierre Bénite Damien Lefort – Ville de Rive de Gier Azdine Mermouri – Ville de Givors Eric Maillet – Ville de Corbas
-------------------------------------	---

## **1.5 / Comités de pilotage**

Le SITIV organise avec les Villes membres des Instances de gouvernances par l'organisation de comités de pilotage techniques composés des directeurs informatiques (D.S.I.) des différentes collectivités et de comités de pilotage stratégiques composés des directions générales des villes.

Le comité de pilotage réunissant les D.S.I se réunit en amont du comité de pilotage réunissant les directeurs généraux, qui lui-même se réunit systématiquement en amont de chaque Comité syndical.

<b>Participants Comité de pilotage Directions générales</b>	Jean-Dominique Poncet - D.G.S. de Vénissieux Emeric Grégoire – D.G.A. Vénissieux Clarence Paradas - D.G.S. Vaulx-en-Velin Gael Astier - D.G.A. Vaulx-en-Velin Patrice Montes - D.G.S. Saint Chamond Thierry Grimm - D.G.S. Givors David Jouffroy – D.G.S. Grigny Pascal Chammas - D.G.S. Rive-de-Gier Nicolas Véronèse – DGA Rive de Gier Cécile Havet - D.G.S. Pierre-Bénite Isabelle Charpentier - D.G.S. Corbas  Stéphane Vangheluwe - Directeur SITIV Catherine Badin – Directrice Systèmes d'information SITIV Fabrice Faury – Resp. service Ressources SITIV
---	--

## **1.6 / Effectifs et organigramme**

### ➤ **Effectifs**

Le nombre de postes permanents inscrits au tableau des effectifs est de 32. L'ensemble des postes est à temps complet.

Les emplois permanents restent stabilisés à 32 postes ouverts, 26 étant pourvus au 31/12/2020 pour 25 E.T.P.. Le taux moyen des E.T.P. est à 27.1 en 2020.

### ➤ Organisation des services

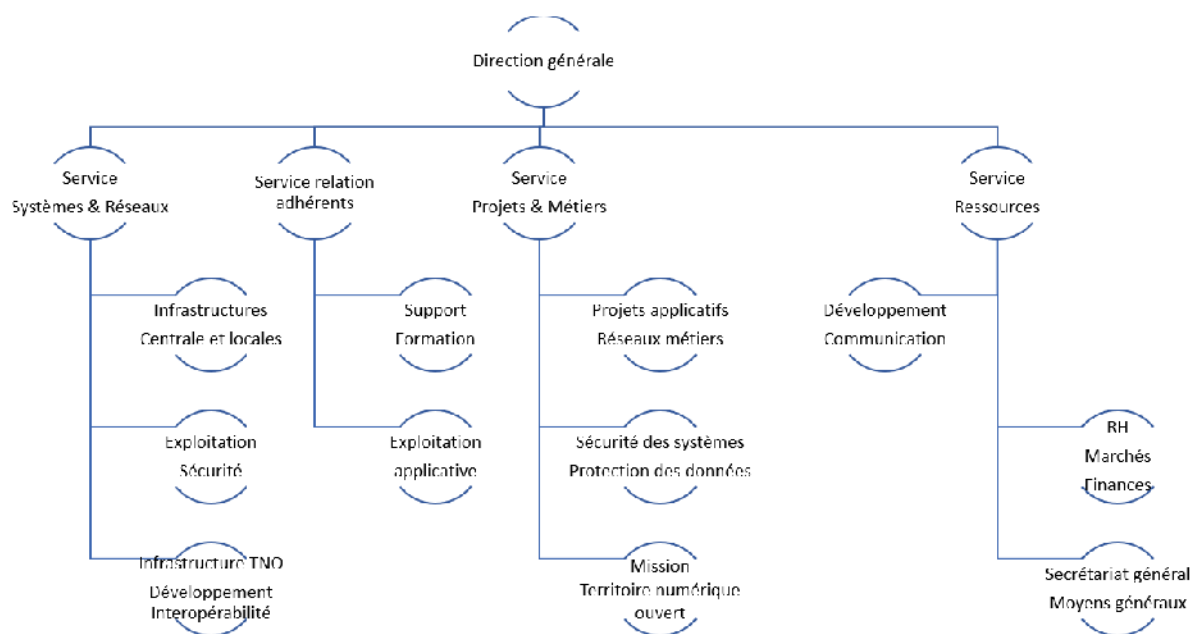
Le S.I.T.I.V est structuré en quatre services :

- **Le service Hébergement et Proximité** : réunit les collaborateurs mobilisant les compétences techniques de la structure en matière d'infrastructure, d'hébergement, de réseaux et téléphonie, de sécurité, et de gestion de parcs informatique. Trois agents prennent en charge les infrastructures mutualisées, neufs collaborateurs sont affectés au sein des collectivités adhérentes.
- **Le service Pôle Ressources** : les collaborateurs du Pôle ont en charge la gestion du personnel, la gestion financière, le domaine des marchés publics, l'intendance de l'établissement, et pilotent opérationnellement l'organisation des instances de gouvernance.
- **Le service Relations Adhérents** : véritable « clé » d'entrée pour les agents des collectivités, les personnels du service Relations Adhérents (5 personnes) assurent le support fonctionnel, et apportent son concours à la résolution des difficultés fonctionnelles et techniques dans l'utilisation des services du S.I.T.I.V, le suivi actif des tickets en cours, et participe à l'élaboration de l'offre de formation.
- **Le service des Systèmes d'information** : réunit l'ensemble des chefs de projets fonctionnels, spécialisés par domaine métier tout en développant une polyvalence sectorielle. Le Service des Systèmes d'information initie, développe, organise le déploiement et le développement des applications métiers mutualisées. L'accompagnement régulier des utilisateurs pour améliorer l'usage des systèmes d'information est également une de ses missions.

Une nouvelle organisation des services se met progressivement en place sur l'année 2021. Elle s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre du PPI acté à l'ouverture du mandat, du renforcement de l'équipe d'hébergement et la priorité donnée à la sécurité numérique, ainsi que de l'audit « organisation et architecture » de notre service d'hébergement propose un scénario de réorganisation, et permettra enfin d'accompagner le projet d'entente intercommunale et d'extension du bureau virtuel de territoire qui nécessitera de nouveaux moyens humains.

- Mise en œuvre progressive du scénario 3 de l'audit pour renforcer l'équipe hébergement et favoriser une meilleure cohérence villes / S.I.T.I.V.
- Création d'une fonction RSSI (responsable de la sécurité des systèmes d'information) mutualisée
- Formalisation de la fonction DPD (délégué à la protection des données)
- Renforcement du support
- Prise en compte du projet d'entente intercommunale « Territoire Numérique Ouvert »

## Nouvel organigramme 2021



### 1.7 / Engagements de service

Le SITIV a délibéré en 2020 pour officialiser ses engagements de services vis-à-vis des villes adhérentes sur les dispositifs suivants :

- **Hébergement** : mise à disposition d'un service d'hébergement sécurisé de serveurs informatiques
- **Système d'information** : mise en œuvre des plateformes applicatives
- **Expertise** : prestations d'expertise des agents du SITIV pour le compte de la collectivité
- **Messagerie** : mise à disposition d'un service de messagerie collaborative
- **RGPD** : mise à disposition d'un dispositif logiciel et d'accompagnement en vue de la mise en conformité RGPD
- **Archivage Electronique** : mise à disposition d'une plateforme technique mutualisée d'archivage électronique

## Chapitre 2 : BILAN DES ACTIVITES PAR SERVICE

### 2.1 / Service des Systèmes d'information

Le Service des Systèmes d'information adresse de nombreux domaines métiers.

De nouveaux domaines ont été lancés en 2021. Ils portent sur :

- La gestion de salles et des ressources
- La mise en œuvre du bureau virtuel collaboratif et dématérialisé de l'agent et de l'élue
- La gestion de l'Enfance et des activités
- La saisie des demandes de subventions des associations

De nouveaux projets ont été lancés en 2021. Ils portent sur :

- La gestion des ressources humaines des villes de Vaulx et Vénissieux
- La dématérialisation complète du dossier agent
- Le déploiement du funéraire pour Givors, Grigny et Pierre-Bénite
- La gestion des temps et activités pour Rive de Gier, Vaulx et Vénissieux
- La gestion des stocks pour Vaulx et Vénissieux
- La généralisation de la gestion des séances du conseil
- La mise en œuvre du dispositif « Dîtes Le Nous Une Fois » (DLNUF) et de l'ensemble des API (R2P Recherche de Personnes - Particulier : composition de la famille, QF - Entreprise : immatriculation des associations) pour les tiers via l'outil Civil-Net-Finances

Les communes adhérentes ont été nombreuses à vouloir bénéficier de ces nouveaux services. Le tableau ci-dessous présente synthétiquement un bilan des mises en œuvre engagées et/ou réalisées cette année et sur ces 4 dernières années.

Services	2018	2019	2020	2021	Commentaires
<b>Portails citoyens</b>					
Portail Usagers - Publik		1	4	5	giv, gri, rdg non équipés
Portail Associations et subventions - Publik		1	4	5	giv, gri, rdg non équipés
Sites Internet / Intranet	8	6	4	3	service arrêté au 31/12/20022
E-democratie			1	2	sch et vau
<b>Collaboratif</b>					
Portail Agents - LemonIdap			5	8	
Outil collaboratif - Nextcloud			7	8	
Messagerie Collaborative - Zimbra	7	7	8	8	
<b>Plateformes Métiers</b>					
Gestion de Courrier - Maarch	1	6	6	6	vlx et vx non équipés
Gestion Actes Etat Civil - Melodie	5	8	8	8	
Recensement Militaire - Maestro	3	6	7	8	giv depuis 2021
Enfance					projet à lancer
Cimetières - Requiem				3	rdg, sch, vlx non équipés
Gestion des élections - Civil-net-elections	5	5	5	5	cor, rdg, sch non équipés
Impr. cartes, listes élec. et émarg.	8	8	8	8	
Social - Malléo-Mad-Seniors	6	6	7	7	pbe non équipé
Finances - Civil-net-finances et Astre	8	8	8	8	
Publication de marchés - AWS	8	8			plateforme AWS métro et dept
Gestion de Marchés - LIAWEB			3	3	cor, giv, sch équipés
RH - Civil-net-Rh et Eksaé	7	7	7	8	pbe depuis 2021
Gestion des temps et activités - E-connection				3	rdg vx et vlx équipés
Services Techniques - ATAL		6	6	7	pbe non équipé
Gestion des actes administratifs - Webdelib	4	6	7	7	vx en test
Gestion des séances - I-delibre					
Gestion de salles et ressources - Planitech					giv et vx non équipés
Suivi des incidents - GLPI		2	5	5	vx vlx giv non équipés
<b>Transverses</b>					
Parapheur Electronique - I-parapheur	5	6	8	8	
Tiers de télétransmission - S <sup>2</sup> low	5	6	8	8	
Archivage - Asalaé			8	8	
RGAA			8	8	
RGPD - MADIS		8	8	8	
RSSI				8	

### A) Domaines WEB, Gestion de la relation citoyen, E-démocratie

La Ville de Saint-Chamond s'est lancée dans une Gestion Relation Citoyen à l'intention des associations en 2019. Un portail associations a été mis en ligne en janvier 2020 avec un certain nombre de formulaires de démarches (déclaration d'association, ouverture débit de boisson, pose de banderoles, organisation de manifestation...). Il a été enrichi en juillet 2021 par de nouveaux formulaires (camions restaurant, badge, occupation du domaine public...) et par la possibilité pour les associations d'une saisie de leurs demandes de subventions.

La Ville de Corbas s'est également lancée en 2020 dans la mise en œuvre d'un projet GRC à destination des citoyens. Le portail a été mis en ligne en août 2020 avec quelques formulaires simples (opération tranquillité vacances, accessibilité numérique...). Il a été complété en 2021 par plusieurs formulaires de démarches (signalement personne en difficulté, prise de rendez-vous...). Un portail adressé aux associations mis en ligne depuis septembre 2020 permet le dépôt et le suivi des demandes de subvention.

En 2021, la ville de Pierre-Bénite a également souhaité ouvrir un portail à destination de ses associations pour la saisie des demandes de subvention. Le Sitiv a participé à la présentation de ce portail aux associations. En 2022, ce sera le tour de la Ville de Vaulx en Velin d'ouvrir un portail aux associations pour cette saisie.

Par ailleurs, le S.I.T.I.V. a mis à disposition des outils de E-démocratie (questionnaires, appels à projets, budgets participatifs, votes, ...) via la plateforme CAPCOLLECTIF et la plateforme de GRC PUBLIK sur lesquelles les villes de Vénissieux et Vaulx en Velin s'appuient pour engager des démarches participatives citoyennes en ligne depuis 2020. La ville de Saint-Chamond a lancé ses premières démarches participatives via la plateforme CAPCOLLECTIF en septembre 2021.

L'évolution du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité en septembre 2020 nous a conduit à proposer aux villes une démarche de « Mise en Conformité Accessibilité Numérique » pour l'ensemble des sites Internet, Intranet et Extranet (accessibilité attendue en septembre 2020) ainsi que pour les applications mobiles, progiciels et mobiliers urbains numériques (accessibilité attendue pour Juin 2021).

Les audits des sites Internet et Intranet ont été réalisés début 2020. Ils ont servi de base de travail au groupe de travail Accessibilité rassemblant l'ensemble des villes. Ce groupe de travail se réunit depuis 2020 avec pour objectif la mise en conformité dans les délais fixés. Les villes ont pu ainsi publier leurs schémas pluriannuels, mettre en place les télé services de réclamation et poursuivre la mise en œuvre d'actions de mise en conformité sur leurs sites.

Concernant l'offre de service Internet/Intranet, il a été décidé en fin d'année 2021 d'arrêter cette offre à fin 2022.

### **B) Domaine Outils Collaboratifs : Nouveau Domaine**

Afin de développer le travail collaboratif, le S.I.T.I.V. a déployé dans l'ensemble de ses Villes sa nouvelle plateforme de gestion documentaire collaborative (Nextcloud).

Cette plateforme permet facilement de :

- partager des fichiers en interne ou en externe à la collectivité
- travailler en ligne et à plusieurs sur des documents bureautiques (édition en ligne)
- suivre l'activité sur les documents.
- synchroniser automatiquement ces fichiers accessibles via différents terminaux (mobile, PC portable ...)
- communiquer par chat ou visioconférence
- envoyer vers le parapheur des documents à signature
- mettre à disposition et archiver des bulletins de paie dématérialisés

Afin de fédérer en une interface unique et sécurisée l'accès au Système d'Information et ce, quel que soit le fournisseur de service (collectivité, S.I.T.I.V., Etat, partenaire extérieur), l'outil de fédération d'identité LemonLDAPNG, certifiée ANSSI, a été déployé. Pour des raisons de sécurité, le système de double authentification par jeton délivré soit sur PC soit sur téléphone portable a été installé en 2021 pour toutes les villes.

Les applications actuelles du catalogue de service du S.I.T.I.V. sont progressivement connectées à ce fédérateur d'identités au fur et à mesure de leur mise en conformité technique avec les protocoles supportés. Les nouvelles applications sont quant à elles systématiquement connectées à cet outil.

### **C) Domaine Outils Transverses**

Sur le domaine des Outils Transverses, le parapheur électronique I-Parapheur référencé par le S.I.T.I.V. est un outil central dans l'architecture du Système d'Information. Après son utilisation pour la signature des commandes et bordereaux de mandats et titres dans le cadre de la dématérialisation des flux comptables, la signature des courriers, la signature de tout document bureautique, la signature des actes administratifs, la signature des pièces marchés, ses usages ont été étendus en 2021 par la signature des actes funéraires (cf. Domaine Cimetières).

Cette généralisation devrait se poursuivre en 2022 par la signature des documents relatifs à la dématérialisation du dossier agents, à la gestion de salles (Planitech), à la gestion relation citoyen ainsi que ceux du domaine de l'Enfance.

Cet outil permet ainsi aux élus et directeurs de retrouver en une interface unique l'ensemble des documents mis à leur signature, quelle qu'en soit l'origine applicative.

Les flux numériques automatiques à destination des partenaires DGFIP et Préfecture sont centralisés via la plateforme sécurisée S<sup>2</sup>low pour l'ensemble des villes. Ceci permet l'archivage automatique de ces flux sur la nouvelle plateforme d'archivage As@laé hébergé au GIP Santé Bretagne et au S.I.T.I.V. en miroir afin d'en garantir la conservation. Cela permettra également sur 2022 l'affichage automatique des délibérations, une fois qu'elles reviennent validées par la Préfecture.

Un projet de Système d'Archivage Electronique (SAE) mutualisé a été initié en 2019 par le S.I.T.I.V. Ce projet novateur a donné lieu à l'élaboration d'une politique d'archivage numérique mutualisée des villes et du S.I.T.I.V., fruit d'un véritable travail collaboratif entre les villes, les archives départementales du Rhône et de la Loire, le GIP Santé Bretagne en charge de l'hébergement et du S.I.T.I.V.. Sont archivés automatiquement dans le logiciel as@laé les flux PES (dépenses et recettes) et flux ACTES (actes réglementaires soumis au contrôle de légalité). L'archivage des bulletins de paie du SITIV est opérationnel depuis septembre 2020, celui de Saint-Chamond se fera en 2022.

L'archivage automatique des pièces relatives aux marchés publics à partir du logiciel de rédaction et suivi des marchés LIAWEB a été paramétré et testé sur 2021 et est opérationnel techniquement. Il devrait être utilisé par les villes sur 2022. Sera également mise en place la possibilité d'archiver manuellement sur as@laé des marchés et autres documents pour répondre aux besoins des villes.

Le Système d'Archivage Electronique sera enrichi au fur et à mesure des opportunités réglementaires et applicatives et des demandes des villes.

Le bus applicatif Pastell mis en place pour l'archivage électronique devient le cœur du système de dématérialisation. Il permet la gestion des flux venant des différentes applications métiers vers les outils de dématérialisation (parapheur, tiers de télétransmission, mail sécurisé, archivage). Il a été déployé dans le cadre de la gestion des cimetières sur 2021 et le sera également pour la dématérialisation du dossier agents en 2022.

#### **D) Domaine Courrier**

Le logiciel de gestion de courrier Maarch permettant aux villes de disposer d'une base unique et centralisée de leurs courriers et d'uniformiser, faciliter et fluidifier la gestion de leurs courriers et mails entrants et sortants, est déployé pour les Villes de Corbas, Givors, Grigny Pierre-Bénite, Rive de Gier et St-Chamond. Il permet également la possibilité de signer électroniquement les courriers sortants via l'outil I-parapheur.

Une version majeure 20.03 a été déployée fin 2020 pour les villes de Saint-Chamond, Pierre-Bénite et Corbas et en janvier 2021 pour les villes de Grigny, Givors, Rive de Gier et Sitiv. Cette version propose une meilleure ergonomie, l'utilisation de Collabora permettant d'ouvrir plus rapidement les documents dans l'application, de nouvelles options (favoris, gestion de dossiers par thématique, aperçu de document et pièces-jointes, meilleure gestion des absences...). Toutes les villes ont bénéficié d'une formation à ces évolutions. Un mémo sur les fonctionnalités de base accessibles aux directeurs a été réalisé.

Le marché d'acquisition et maintenance passé en 2018 arrivant à échéance début 2022, il a été nécessaire de relancer un nouveau marché fin 2021. Ce marché devrait permettre de mettre en place l'archivage électronique des courriers à partir de l'application.

## **E) Domaine Population (Elections, Etat-Civil, Recensement Militaire, Cimetières)**

En 2021, le S.I.T.I.V. a accompagné ses villes pour l'organisation et la gestion des élections régionales et départementales en planifiant les différentes étapes, en proposant des journées d'information aux évolutions réglementaires liées au répertoire électoral unique (REU) géré par l'Insee via la plateforme ELIRE, des journées de formation aux évolutions du logiciel Civil-Net-Elections, en assistant les utilisateurs sur les différents traitements, en imprimant les listes et cartes électorales et en assurant les contraintes techniques et fonctionnelles nécessaires dans l'organisation des élections. Le Sitiv a également accompagné la Ville de Givors lors des municipales de décembre 2021.

Concernant l'offre de service sur le domaine de l'Etat-Civil, les villes sont toutes équipées du logiciel Melodie.

En complément de l'offre Etat-Civil, l'outil de Recensement militaire Maestro a été déployé pour Givors sur 2021 et est dorénavant utilisé par l'ensemble des communes. L'ensemble des villes a été également connecté cette année de façon automatique à MonServicePublic pour la réception des demandes de recensement militaire. En 2022, sera mis en place le portail Hube (Hub d'échange de l'Etat) en lieu et place de la plateforme PEC (Plateforme d'Echange et de Confiance) qui permettra de fluidifier les demandes des usagers émanant de MonServicePublic en raccordant directement les systèmes d'information.

L'offre de services du S.I.T.I.V. à l'attention des villes dans le domaine de la Population s'est élargie en 2020 par la prise en compte du domaine de la gestion funéraire et l'acquisition du logiciel Requiem de gestion des concessions et cimetières de la société Arpège.

Sept communes ont manifesté leur intérêt pour l'évolution de leurs solutions actuelles vers cette nouvelle solution. Les premières mises en œuvre ont commencé en 2021 avec les villes de Givors et Grigny qui ont pu utiliser en production cette application à compter de juin 2021 suivie par la ville de Pierre-Bénite en décembre 2021.

Outre la mise en place de ce nouveau logiciel, un important travail de numérisation des plans (relevés par drones effectués par la société Geomatech) et des registres et actes funéraires (numérisation effectuée par la société Numerize) est effectué pour chaque ville qui le demande. Des télé services aux citoyens (consultation de la liste des concessions, des tarifs et règlements, localisation des emplacements, demande de renouvellement et paiement en ligne des concessions,...) ont également déployés.

En 2022, ce sera le tour de Vénissieux et Corbas de bénéficier de ce nouveau service.

## **F) Domaine Action Sociale (Aide Sociale et Seniors)**

L'offre de service du SITIV dans le domaine du Social s'articule autour de quatre logiciels : le logiciel Malléo pour l'aide sociale, le logiciel MAD pour le maintien à domicile et le portage de repas, la télégestion mobile DOMATEL pour le suivi interventions à domicile, le logiciel Seniors pour la gestion des animations.

Sur 2021, la ville de Vaulx en Velin a souhaité déployer le portail Dome qui permet de faciliter l'activité de maintien à domicile par le partage des différentes informations nécessaires (cahier de vie, plans d'aide, factures, attestations fiscales, contacts, parcours patient,...) entre les différents acteurs (personne aidée, famille, services SAAD et SSIAD, structures médicales). Ce portail sera mis en ligne sur 2022.

## **G) Domaine Finances**

La nouvelle nomenclature comptable et budgétaire M57 s'impose aux communes au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Après le passage en M57 en tant que pilote pour son budget principal et la Maison de Santé au 1<sup>er</sup> Janvier 2020, la ville de Corbas a souhaité en 2021 se lancer dans l'expérimentation du compte financier unique. Un accompagnement particulier a été proposé pour cette ville dont le premier CFU sera sorti début 2022.

Un accompagnement à la ville de Givors a également été assuré pour le passage en M57 de ses budgets au 1<sup>er</sup> Janvier 2022. Les villes de Grigny, Pierre-Bénite, Rive de Gier, Vaultx et Vénissieux passeront en M57 à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2023, ainsi que le CCAS de Corbas et Givors. La ville de Saint-Chamond devrait suivre au 1<sup>er</sup> Janvier 2024.

Un important travail de transposition des comptes et de mise à jour de l'inventaire s'impose aux communes. Les interfaces entre les logiciels métiers et les logiciel Finances sont impactées et nécessitent également une transposition des comptes.

Afin de faciliter le recouvrement des factures, plusieurs actions ont été menées :

- la mise en place en test de l' API R2P qui permet la connexion aux référentiels nationaux de la DGFIP afin de rechercher et restituer des éléments comme l'état civil complet, la dernière adresse connue de l'administration fiscale ou l'identifiant fiscal (SPI). L'API R2P est couverte par la règle du secret professionnel prévue par les dispositions de l'article L100-3 du Livre des Procédures fiscales. Cette API sera déployée pour l'ensemble des communes en 2022 ainsi que l'API Siren qui permet d'accéder aux données de la base SIREN de l'INSEE.
- La généralisation des interfaces entre applications de facturation métier et application financières

Ces interfaces permettent d'éviter les doubles saisies et de fluidifier les circuits de traitement.

Ces interfaces contribuent à l'alimentation de PES ASAP (Avis de Sommes à Payer) qui déportent l'édition et l'envoi des avis de sommes à payer vers la DGFIP et qui alimentent l'Espace Numérique Sécurisé Unifié mis en place par l'Etat et regroupant l'ensemble des factures publiques d'un usager.

D'un point de vue technique, un important changement d'architecture nécessaire au maintien en condition opérationnelle des applications a eu lieu sur les applications Ciril (Finances, Rh, Elections). Ces changements ont commencé en juin 2021 et s'achèveront en Mars 2022 pour l'ensemble des villes.

Enfin, dans l'objectif de proposer aux décideurs des villes un véritable tableau de bord de l'activité de leur collectivité, un travail a été lancé fin 2021 pour définir les indicateurs nécessaires sur cette activité. L'entrepôt de données GEOKEY sera mis en place pour la ville de Saint-Chamond début 2022 puis à l'ensemble des villes utilisant le logiciel Civil-net-finances fin 2022. Ces opérations seront enrichies par l'ajout de données RH, voire d'autres domaines (Services Techniques...) et permettront ainsi des analyses croisées de données, facilitant l'analyse et la prise de décisions.

## **H) Domaine Marchés Publics**

La réforme des marchés publics depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018 fixait deux objectifs : une complète dématérialisation des procédures de marchés publics et le déploiement d'une démarche d'open data sur les données essentielles. Afin de répondre à ces objectifs, il a été nécessaire de mettre en œuvre de nouvelles versions du logiciel Finances, et permettre ainsi la gestion et la transmission des données essentielles des marchés pour une plus grande transparence de la commande publique.

Pour la publication en ligne des marchés publics, les villes du territoire métropolitain lyonnais et le S.I.T.I.V. se sont inscrites dans la démarche de la Métropole de Lyon et ont rejoint la plateforme métropolitaine de commande publique AWS. Les villes de la Loire sont également inscrites dans un projet départemental Loire avec la même plateforme. La mise en place du PES Marché a été paramétrée pour l'ensemble des villes en 2019 et activée début 2020 après validation du Trésorier.

L'outil LIAWEB de rédaction et suivi des marchés acquis en 2019 a été déployé pour les villes de Corbas, Givors, St-Chamond en 2020. Il s'intègre complètement dans le Système d'Information SITIV : plateforme de marchés AWS, applications de signature électronique, de télétransmission et d'archivage, portail de fédération d'identités LemonldapNG et outils de gestion financière. Un programme d'accompagnement des villes a été proposé en 2021 et sera complété par un programme de formation en 2022 en lien avec le démarrage des villes de Pierre-Bénite et Vénissieux.

### **I) Domaine Ressources Humaines**

Les Villes de Vénissieux et Vaulx ont souhaité en 2020 faire évoluer leur application de gestion des ressources humaines afin de répondre entre autres aux nouveaux enjeux de dématérialisation du dossier agent. Suite à au cahier des charges rédigé fin d'année 2020, une consultation a été lancée sur février 2021 et a conduit à l'acquisition du logiciel Civil-net-RH de la société Ciril déjà en place pour l'ensemble des autres villes. Les travaux de migration devraient commencer en juin 2022 pour les villes de Vaulx et Vénissieux avec un démarrage prévu au 1er Janvier 2023.

D'autre part, une solution de gestion des temps et activités (GTA) a été acquise en 2020. Cette solution a permis de compléter l'offre de service du S.I.T.I.V. dans le domaine des Ressources Humaines en offrant la possibilité de suivre les temps de travail, les présences, les absences et le suivi des plannings et activités des salariés en lien avec les applications RH existantes (alimentation du système de paie, ...). Elle permet également la mise en œuvre de solutions de pointage des temps (pointeuse, badgeuse, smartphone) permettant de faciliter la saisie des temps si souhaité par les villes.

La ville de Rive de Gier a déployé cet outil sur quelques services pilotes en septembre 2021 et généralisera à l'ensemble des services en janvier 2022. Les villes de Vaulx et Vénissieux devraient suivre avec un démarrage progressif sur le premier semestre 2022.

### **J) Domaine Vie de l'institution**

L'outil de gestion des délibérations Webdelib utilisé par les services des villes de Corbas, Givors, Grigny, Pierre-Bénite, Rive-de-Gier, Saint-Chamond et Vaulx en Velin a été également déployé pour la Ville de Vénissieux en test en 2021 avec un objectif de mise en production sur 2022. Il a également été déployé pour le CCAS de Pierre-Bénite en septembre 2021 et celui de Saint-Chamond en février 2021.

La fonctionnalité de signature électronique des délibérations de Webdelib via le parapheur électronique i-parapheur et la télétransmission automatique des actes à la Préfecture à partir de Webdelib ont été mises en œuvre pour toutes les villes demandeuses.

Après Corbas, Givors et Rive de Gier, les usages de Webdelib se sont étendus à la gestion des arrêtés et décisions pour la ville de Pierre-Bénite en mai 2021, usages qui devraient être généralisés progressivement à l'ensemble des autres villes.

Avec le démarrage de Saint-Chamond en mai 2021 et Pierre-Bénite en décembre 2021 et le démarrage prévu en septembre 2022 pour Vaulx, l'outil de gestion dématérialisée des convocations

et séances de conseils I-delibre sera maintenant généralisé sur toutes les villes du Sitiv pour leur budget principal.

En 2022, devrait être déployée la possibilité de mettre en ligne les délibérations de façon automatique sur les sites Internet des villes, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 et au décret n°2021-1311 du 7 Octobre 2021 portant réforme sur les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

### **K) Domaine Services Techniques**

Les modules de base du logiciel ATAL (gestion des équipements, des interventions, des contrôles), ainsi que du portail Web E-ATAL permettant aux services décentralisés d'effectuer leurs demandes d'intervention ont été mis à disposition des villes de Corbas, Givors, Grigny, Rive de Gier, Vaulx-en-Velin, Saint-Chamond.

Fin 2020-début 2021, la gestion des interventions avait été rendu disponible sur smartphone (ATAL Mobile) afin de répondre aux enjeux de mobilité des agents. Ce nouveau service a été mis à disposition des agents du patrimoine bâti de la ville de Vaulx en Velin qui peuvent ainsi saisir directement le contenu de leurs interventions.

Le Sitiv a accompagné fin 2021 les villes de Vaulx en Velin et Vénissieux qui ont souhaité déployer le module de gestion des stocks, comme l'avait fait Givors et Saint-Chamond en 2020. Des douchettes permettant de scanner les codes-barres des différents articles des magasins ont été installées et facilitent ainsi la mise à jour des stocks.

Ces modules ont été complétés par le développement d'une interface entre ATAL et l'outil de Gestion de Relation Citoyen Publik afin de permettre à partir des signalements faits par les usagers (citoyens et/ou associations) de générer des demandes d'intervention et d'en suivre l'avancement. Cette interface a été déployée en 2021 pour la ville de Vaulx en Velin.

La nouvelle version EATALv6 propose un tableau de bord des principaux indicateurs et des actions à réaliser, une meilleure ergonomie, une géolocalisation des bâtiments et demandes d'intervention associées, une navigation plus fluide. Elle permet également une connexion au fédérateur d'identité Lemonldap retenu par le Sitiv qui en sécurise les accès et facilite le paramétrage des connecteurs avec les autres applications (Publik, Civil-Net-Finances...).

Elle a été déployée fin 2020 pour la ville de Saint-Chamond et est déployée progressivement sur le dernier trimestre 2021 et premier trimestre 2022 pour les autres villes. Une formation a été et sera proposée aux villes suite à cette évolution. Cette nouvelle version est accessible sur tablette et permet aux agents de terrain de renseigner des informations sur leurs interventions.

### **L) Domaine Gestion de salles et de ressources : Nouveau Domaine**

Suite au groupe de travail inter collectivités lancé en avril 2020 pour la définition des besoins sur le domaine de la gestion des salles et de leurs ressources matérielles et humaines, un appel d'offre a été lancé fin 2020 pour acquérir un logiciel. Les villes ont manifesté un intérêt fort sur ce sujet et le périmètre défini concerne aussi bien les services de gestion des sports, la vie associative que l'accueil des collectivités. Les salles gérées par cet outil sont les salles municipales, les équipements sportifs et les salles internes des collectivités.

Le choix des villes et du Sitiv s'est porté sur le logiciel Planitech, logiciel qui s'intègre parfaitement au Système d'information existant. Un lien avec le parapheur électronique permettra de mettre à la

signature de l'Autorité territoriale les contrats et documents nécessaires. Ce logiciel se complète d'un portail à destination des citoyens et associations qui permettra la réservation des salles et la transmission des pièces justificatives nécessaires (contrat de réservation, convention d'occupation, assurance...) ainsi le paiement en ligne des factures.

Les travaux de mise en œuvre (installation, paramétrage, formation, recette, assistance...) ont été lancés en septembre 2021 pour un démarrage échelonné des premières villes (Pierre-Bénite, Corbas, Grigny, Saint-Chamond, Vaulx) à compter du premier trimestre 2022.

### **M) Domaine Gestion de l'Enfance et des Activités : Nouveau Domaine**

Un groupe de travail inter collectivités s'est réuni fin 2021 pour définir les besoins des villes sur le sujet. Une consultation sera lancée sur le deuxième trimestre 2022 pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des activités de Petite Enfance, Enfance (Scolaire, périscolaire, extrascolaire), activités de loisirs et portail Famille associé. Cette application devra s'intégrer complètement au système d'information des villes et du SITIV que ce soit par rapport aux outils financiers ou aux outils de dématérialisation et portail de gestion relation citoyen.

Elle devra également intégrer les dispositifs de l'Etat (France Connect et les différentes API) afin de faciliter l'utilisation par les citoyens en récupérant de façon automatisée les pièces justificatives nécessaires auprès des administrations concernées (DGFIP, CAF...). Ces dispositifs permettent de simplifier également la gestion par les collectivités, de disposer d'informations fiables sur les usagers et ainsi d'augmenter le recouvrement des factures.

Les premiers travaux de mise en œuvre devraient commencer sur septembre 2022 avec un démarrage pour la rentrée scolaire 2023-2024.

## **2.2 / Service hébergement et proximité**

L'année 2021 a été marquée par des investissements importants financiers et humains pour contribuer à l'élévation globale de la sécurité des systèmes d'information.

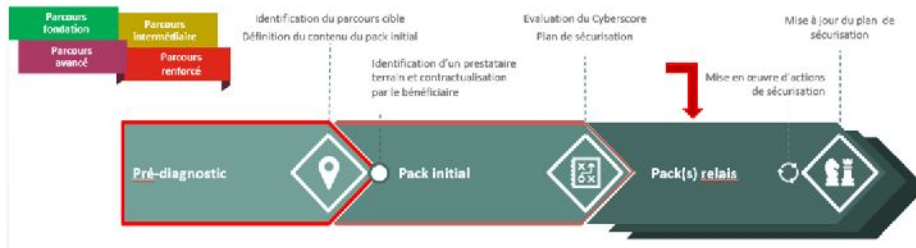
Le SITIV a pu être une des premières collectivités bénéficiaires de l'accompagnement de l'ANSSI dans le cadre du Plan France Relance ; un processus d'audit a permis d'identifier les différentes faiblesses de l'organisation et de l'infrastructure, des audits techniques d'intrusion interne et externe ont permis de lister précisément les failles à corriger.

L'année 2021 a également permis le recrutement d'un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'information (RSSI) qui a proposé à la validation du Comité Syndical du SITIV sa première Politique de Sécurité du Système d'information (PSSI). Celle-ci définit la stratégie commune des Villes adhérentes et du SITIV en matière de sécurité informatique.

Enfin un plan de remédiation des différentes failles mises au jour dans les audits a été formalisé, et le suivi des actions fait l'objet des retours réguliers aux différents niveaux de gouvernance.

## Avancement du chantier sécurité en 2021 :

### FRANCE RELANCE –VOLET CYBERSÉCURITÉ



Différents objectifs de la PSSI ont pu être travaillés cette année :

1	Suivre, gérer et automatiser le niveau de conformité des configurations des serveurs pour se prémunir des attaques les plus courantes	
2	Mise à jour annuelle des composants matériels du socle de virtualisation - Mise en œuvre systématique des composants vmware sur les VMs	✓
4	Contrôler les accès des administrateurs à privilèges à travers la mise en œuvre d'un bastion (Privilege Access Management - Wallix)	✓
5	Renforcer la gestion de l'identité des agents des collectivités en systématisant l'accès aux applications via le portail sécurisé LemonLUAPNG, la double authentification, le suivi des demandes d'accès, le RGPD, la connection Agent Connect	✓
8	Centraliser les journaux applicatifs et organiser leur surveillance - surveillance proactive	
9	Renforcer la sécurité de l'accès au système d'information en mobilité en équipant les terminaux mobiles des collectivités (500) d'une solution de protection adaptée (UMM)	
10	Protéger les terminaux mobiles des administrateurs du SITIV et des villes	✓
11	Renforcer les moyens humains du SITIV pour contribuer à un meilleur suivi préventif de l'exploitation des services IAS et SAAS et ainsi contribuer à une meilleure continuité d'activité - Renfort de l'équipe hébergement et proximité d'un poste d'ingénieur système et réseau complémentaire	✓
12	mettre en place une fonction RSSI mutualisée	✓
13	Mise en place d'audits sécurité récurrents - intrusion - exploitation - configuration -	✓
14	Renforcer la cohérence Ville / SITIV pour une meilleure prise en compte d'une sécurité transverse - associer les DSI des villes à une stratégie globale - mettre en place un chef de projet transverse confiance numérique	✓
15	Renforcer les efforts humains pour la coordination entre les services de production du SITIV et assurer la rédaction de la documentation nécessaire à la continuité d'exploitation et/ou à la reprise	✓
17	Mettre à jour régulièrement les plans de sauvegarde pour vérifier adéquation avec les attentes des villes	✓
51	outiller le plan de crise	

Les failles externes et internes des audits d'intrusion ont également été travaillées :  
 Les failles non critiques resteront à traiter en 2022 : 28 failles externes dont 21 failles critiques traitées,

### SYNTHESE DES VULNERABILITES EXTERNES : 100 % des failles critiques traitées

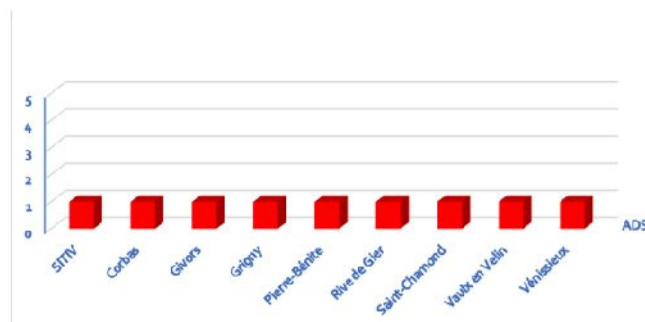
	SITIV	Corbas	Givors	Grigny	Pierre Bénite	Rive de Gier	Saint Chamond	Vaulx en Velin	Vénissieux
Nb vulnérabilités traitées	3	3	7	2	0	5	0	0	11
Nb vulnérabilités à traiter	9	3	10	5	1	12	3	5	12
Nb de vulnérabilités totales	12	6	17	7	1	17	3	5	23
Progression vuln. Critiques	100%	100%	100%	100%	-	100%	-	-	100%
Progression vuln. Majeures	100%	100%	50%	100%	-	75%	-	-	100%
Progression vuln. Mineures	0%	50%	17%	0%	-	20%	0%	0%	33%
Total des vulnérabilités traitées	25%	50%	41%	29%	0%	29%	0%	0%	48%

### SYNTHESE DES VULNERABILITES INTERNES : un effort important est programmé pour 2022

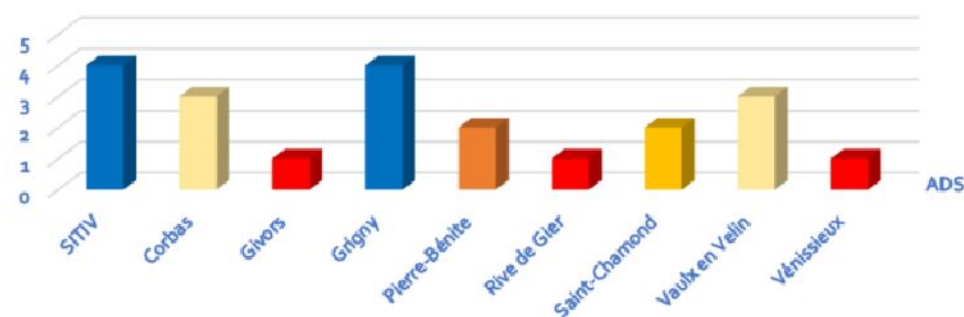
	SITIV	Corbas	Givors	Grigny	Pierre Bénite	Rive de Gier	Saint Chamond	Vaulx en Velin	Vénissieux
Nb vulnérabilités traitées	4	2	0	2	3	0	0	1	0
Nb vulnérabilités à traiter	33	8	29	18	23	27	10	16	34
Nb de vulnérabilités totales	37	10	29	20	26	27	10	17	34
Progression vuln. Critiques	33%	33%	0%	20%	38%	0%	0%	20%	0%
Progression vuln. Majeures	0%	25%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Progression vuln. Mineures	0%	-	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Total des vulnérabilités traitées	11%	20%	0%	10%	12%	0%	0%	6%	0%

Le niveau de sécurité des annuaires d'identité, porte d'entrée principale du système d'information, est globalement en fortement progression :

### Niveau faible de sécurisation des annuaires d'identité en Mai 2021



### Une forte progression et un niveau acceptable atteint pour l'essentiel des collectivités



## **2.3 / Service Relations adhérents**

Le service Relation Adhérents, composé de 5 personnes a travaillé en 2021 sur 4 missions principales :

- Gestion des demandes et incidents ;
- Suivi de la qualité de service ;
- Opérations d'exploitation pour les villes ;
- Organisation des formations proposées aux villes.

### **A) Gestion des demandes et incidents**

Le service Relation Adhérents recueille les demandes et incidents des huit villes adhérentes. Il les qualifie, les traite, les affecte si besoin, les suit jusqu'à clôture.

En utilisant la plateforme GLPI, chaque ticket est suivi de son enregistrement à sa résolution en ayant en permanence le souci d'apporter à l'utilisateur la meilleure réponse dans le meilleur délai.

L'année 2021 a été marquée par des mouvements de personnels au sein du service, avec pour conséquence une nouvelle répartition des applications métiers. Chaque chargé de support monte ainsi progressivement en compétence pour accompagner et assister les utilisateurs parmi les 28 applications proposées.

### **B) Suivi de la qualité de service**

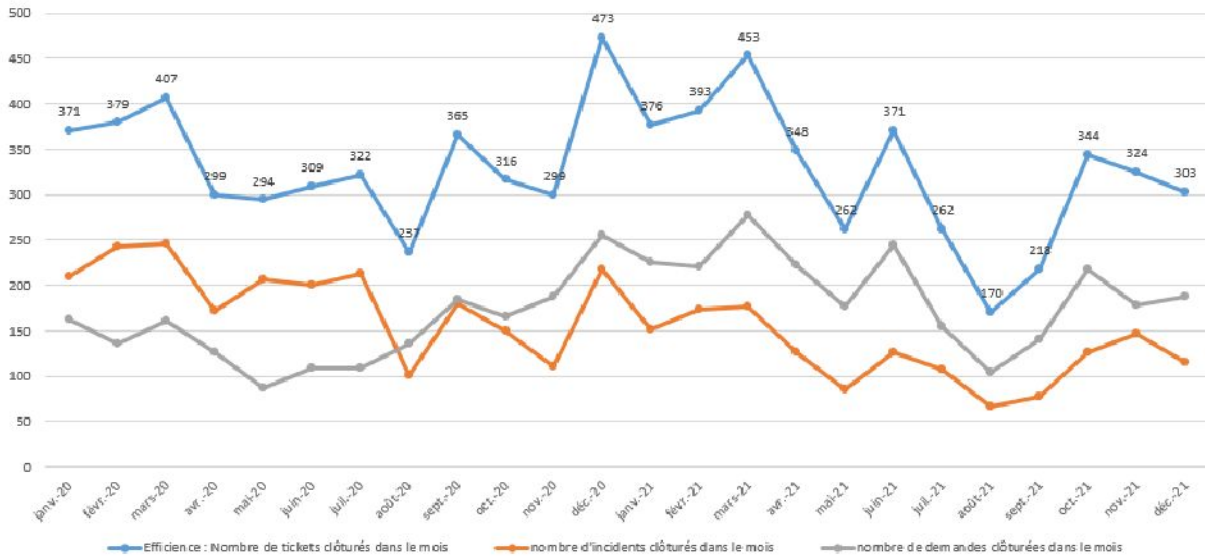
Le service suit des indicateurs mensuels de performance sur les demandes et incidents et les restitue régulièrement aux Villes.

L'extension du catalogue de service génère logiquement une augmentation des tickets ouverts par nos utilisateurs ; le SITIV a pu se structurer pour faire face à cette situation et le délai de traitement reste stable, une attention particulière est portée aux incidents bloquants traités en moins de 2 jours.

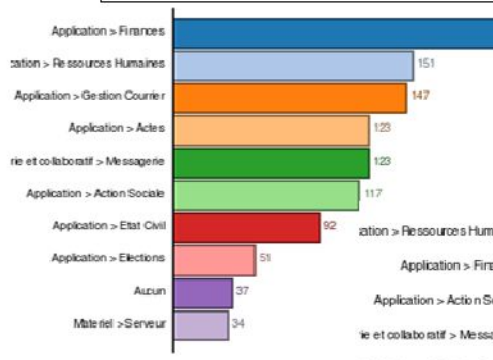
Le nombre moyen de tickets (incident ou demande) traités par mois s'élève à 319 tickets, avec un pic allant jusqu'à plus de 453 tickets.



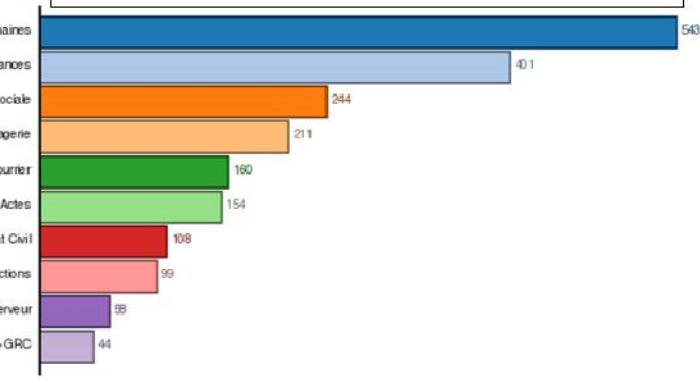
Nombre de tickets clôturés chaque mois



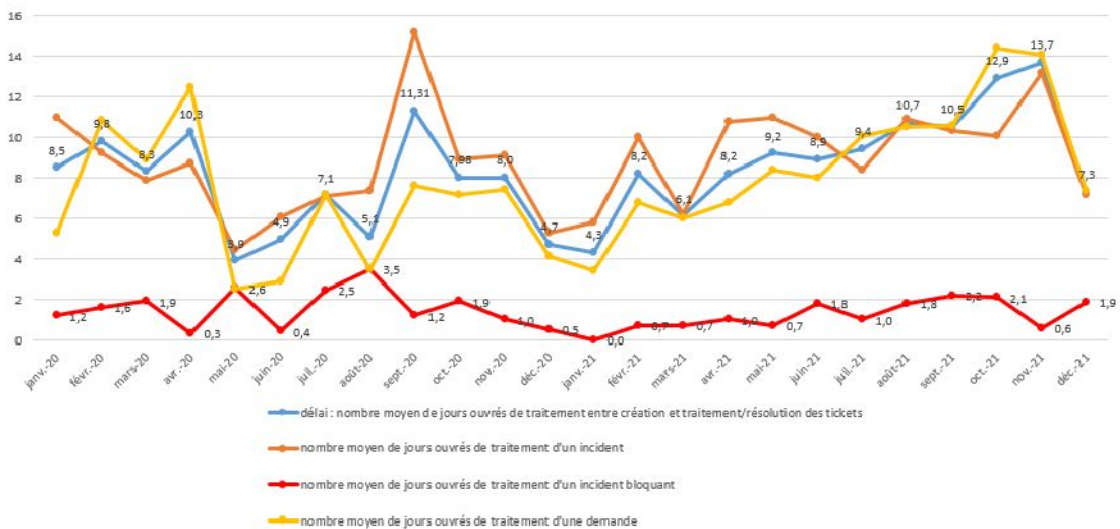
Top catégories sur l'année 2021 pour les incidents



Top catégories sur l'année 2021 pour les demandes



Nombre moyen de jours ouvrés de traitement entre création et traitement/résolution des tickets



Domaine des formations proposées	Nombre de formations
GESTION DES SALLES	14
COURRIER	12
RH	12
COLLABORATIF	10
BUREAUTIQUE	10
GRC	7
ACTES	6
FINANCES	6
GTA	6
GESTION FUNÉRAIRE	6
ACTION SOCIALE	5
ARCHIVAGE	5
SERVICES TECHNIQUES	3
DÉCISIONNEL	2
ELECTIONS	2
PARAPHEUR ELECTRONIQUE	2
RECENSEMENT	2
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	2
MARCHÉS	2
TDT	2
ACCESSIBILITÉ	1
ETAT CIVIL	1
INCLUSION NUMÉRIQUE	1
Total général	119

Ces tableaux de bord de suivi de la qualité du service du SITIV permettent une plus grande transparence vis-à-vis des villes, ainsi que l'amélioration continue du service auprès de nos adhérents. Il démontre le respect des engagements de service formalisés dans les différents plans de service.

### **C) Opérations d'exploitation pour les villes**

Le service relations adhérents a également pris en charge :

- L'installation des mises à jour applicatives (versions, patches ...) de l'ensemble des logiciels métiers (à titre exemple, plus de 16 installations par ville sur l'année 2021 au niveau application RH)
- L'édition et la mise sous pli des Bulletins de paie avec ou sans annexe (près de 75 100 éditions sur 2021)
- L'édition et la mise sous pli le cas échéant des documents électoraux lors des élections Départementales et Régionales 2021

### **D) Logistique des formations proposées aux villes**

Le SITIV a proposé cette année encore de nombreuses formations aux villes. La logistique associée est réalisée par le service Relations Adhérents (inscription, convocation, feuilles de présence, installation de la salle au besoin, attestation, ...).

Au total, 119 formations ont été proposées par le SITIV en 2021, dont les nouveaux projets : Gestion des salles, Gestion des Temps, Gestion Funéraire

Les domaines les plus plébiscités sont les suivants : Gestion des salles, Courrier, Ressources Humaines, Collaboratif, Bureautique, etc.

Du fait de la situation sanitaire, les formations 2021 ont été réalisées soit en présentiel, soit en visio, soit en mixte présentiel / visio en fonction des formations et des agents inscrits.

## Chapitre 3 : ANALYSE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

### 3.1 COMMENTAIRE DES PRINCIPAUX RESULTATS

Le tableau ci-dessous présente l'exécution du budget 2021 :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a 3 021 631.71	g 3 172 171.89
	Section d'investissement	b 987 903.68	h 1 015 786.21
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c	i 122 801.50
	Report en section d'investissement (001)	d	j 425 085.51
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		=a+b+c+d 4 009 535.39	=g+h+i+j 4 735 845.11
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e	k
	Section d'investissement	f 589 354.28	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f 589 354.28	=k+l
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e 3 021 631.71	=g+i+k 3 294 973.39
	Section d'investissement	=b+d+f 1 577 257.96	=h+j+l 1 440 871.72
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f 4 598 889.67	=g+h+i+j+k+l 4 735 845.11

#### 1/ RESULTATS PAR SECTIONS

La section de fonctionnement affiche un résultat excédentaire (g-b) sur l'exercice 2021 de **273 341.68** euros.

La section d'investissement affiche un résultat excédentaire (h+j-b) sur l'exercice 2021 de **452 968,04** euros.

Le résultat global cumulé net des reports d'investissement de l'exercice 2021 (total cumulé recettes – total cumulé dépenses) est de **136 955.44** euros (2020 : 475 631.40 € 2019 : 318 953.61 € / 2018 : 586 437.02 €).

### 3/ DETAIL DES RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de la section d'investissement sont constitués des engagements non-soldés au 31 décembre, et contribuent au besoin de financement du budget de l'année suivante.

Les restes à réaliser au titre du résultat de l'exercice 2021 sont détaillés ci-dessous :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	589 354,28	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	474 384,71	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 229,08	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	70 740,49	

#### PART MUTUALISEE

Les restes à réaliser sur part mutualisée représentent 445 632,84 euros soit 76% du total.

Les principales opérations d'investissement ayant généré des reports d'engagements sont :

- Déploiement du système d'information de gestion de salles : 85 468 euros
- Modernisation des systèmes d'information funéraires : 84 618 euros
- Développements pour les systèmes d'information financiers : 56 526 euros
- Développements pour les systèmes d'information Ressources humaines : 46 803 euros
- Développements pour le système de courrier électronique : 12 960 euros
- Migration des infrastructures Oracle (bases de données) : 11 240 euros
- Modernisation des systèmes d'information de l'Etat Civil : 10 207 euros
- Modernisation des systèmes d'information des Services Techniques : 9 885 euros

Il convient de noter que dans les restes à réaliser sont présents l'engagement de levées de réserves de l'opération immobilière du Miroir pour 65 580 euros.

#### PARTS PERSONNALISEES

Les restes à réaliser sur part mutualisée représentent 93 907,94 euros soit 24% du total

	Ch.20	Ch.21	Total général
Corbas	7 153,03	3 693,72	10 846,75
Rive-de-Gier	8 760,00		8 760,00
Saint-Chamond	32 004,60	8 888,59	40 893,19
Vaulx-en-Velin	15 936,00		15 936,00
Vénissieux	16 896,00	576,00	17 472,00
<b>Total général</b>	<b>80 749,63</b>	<b>13 158,31</b>	<b>93 907,94</b>

### **3.2 AFFECTATION DES RESULTATS 2021**

L'affectation des résultats 2021 est opérée comme suit.

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Le résultat du compte administratif affiche un excédent de fonctionnement cumulé de **273 341.68 €** qui sera affecté et/ou reporté lors du vote du budget primitif 2022.

Cet excédent doit le cas échéant prioritairement être affecté à la couverture du déficit d'investissement.

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Le résultat du compte administratif affiche un excédent d'investissement de **452 968.04 €** (2021 : 425 085.51€, 2020 : 706 861.20 €) qui sera affecté en report de la section d'investissement au budget primitif 2021.

Les restes à réaliser ce montant à **589 354.28 €**, le déficit d'investissement à couvrir en 2022 est donc de **136 386.24 €**.

Considérant l'excédent de fonctionnement 2021 ci-dessus ; Il convient donc d'affecter **136 955.44 €** au financement de la section de fonctionnement 2022 et **136 386.24 €** à la section d'investissement.

### 3.3 PRESENTATION DETAILLEE

#### 1/ SECTION DE FONCTIONNEMENT

	2018	2019	2020	2021
<b>RECETTES</b>	<b>3 590 971</b>	<b>3 497 685</b>	<b>3 661 797</b>	<b>3 294 973</b>
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	583 312	465 361	318 954	122 802
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	24 609	16 583	13 233	16 734
73 - REMBOURSEMENTS . SUBVENTIONS . PARTICIPATIONS	2 916 895	2 930 401	2 976 228	3 097 881
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 154	-	-	-
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	-	2	23 000	13 400
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 000	85 338	330 383	44 157
<b>DEPENSES</b>	<b>2 813 712</b>	<b>3 156 074</b>	<b>3 193 633</b>	<b>3 021 632</b>
011 - CHARGES A CARACTERES GENERAL	668 855	833 089	701 377	749 737
012 - FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	1 546 145	1 601 552	1 659 191	1 625 465
022 - DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	469 103	437 263	417 707	418 326
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	102 558	109 362	117 450	203 529
66 - CHARGES FINANCIERES	27 050	29 505	24 908	24 574
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	305	-	-
68 - DOTATIONS AUX PROVISIONS	-	145 000	273 000	-

Entre 2018 et 2021 les charges de fonctionnement ont progressé de 11.5%, soit un peu moins de 3% par exercice en moyenne. Ces charges sont principalement constituées des frais de maintenance des logiciels (340k€ en moyenne), des prestations de service des éditeurs (142k€ en moyenne), et des frais d'exploitation du réseau de communication (102 k€ en moyenne).

La progression de ces dépenses reste contenue tout en intégrant les couts induits par les nouvelles offres de service de ces dernières années.

Il est a noté que la masse salariale n'a progressé que de 5% sur la période, soit 1.3% par exercice en moyenne.

La dynamique des charges de fonctionnement courantes reste cependant supérieure à celle des recettes de fonctionnement. Cet effet de ciseau a été jusqu'ici absorbé par les excédents antérieurs de l'établissement.

#### 2/ SECTION D'INVESTISSEMENT

	2018	2019	2020	2021
<b>RECETTES</b>	<b>2 061 452</b>	<b>1 862 573</b>	<b>1 764 250</b>	<b>1 440 872</b>
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	556 845	499 110	706 861	425 086
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	-	-	-
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	469 103	437 263	417 707	418 326
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	315 168	540 200	229 510	472 460
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	720 000	386 000	400 000	125 000
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	336	-	-	-
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	10 172	-
<b>DEPENSES</b>	<b>1 562 342</b>	<b>1 155 712</b>	<b>1 339 165</b>	<b>987 904</b>
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	-	-	-	-
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	264 710	307 338	336 034	294 570
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	616 362	511 332	389 517	390 812
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	347 590	336 842	269 298	226 159
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	333 679	199	344 315	76 362

Hors charges d'investissement liée à l'opération immobilière du siège du SITIV, le budget régulier concernant les investissements évolue en fonction des projets programmés. L'année 2020 a été marqué par les même problèmes de réalisation qui ont été constatés dans les communes. L'année 2021 enregistre des restes à réaliser liés à la mise en œuvre de certains projets lourds démarrés sur le dernier trimestre 2021 (gestion des salles, modernisation du funéraire, sécurité des infrastructures...)

### 3/ ANALYSE RETROSPECTIVE

#### 1/ Concernant la dynamique entre les dépenses mutualisées et personnalisées

ch.011 et 65	2018	2019	2020	2021	aug. moyenne
<b>Part mutualisée</b>	691 905	839 892	725 664	859 034	4,86%
<b>Parts personnalisée</b>	79 509	110 358	85 362	117 285	8,05%
<b>TOTAL</b>	<b>771 414</b>	<b>950 250</b>	<b>811 026</b>	<b>976 319</b>	<b>5,25%</b>

Sur la période, la progression des charges à caractère général (ch.011) et charges de gestion courante (ch.65) a été en moyenne de 5.25% avec une dynamique de 4.86% sur la part mutualisée, et 8.05% sur le total des parts personnalisées.

#### 4/ Concernant les dynamiques des parts personnalisées par ville

	2018	2019	2020	2021	aug. Moyenne
<b>Corbas</b>	38 401	49 061	55 501	79 649	12,95%
<b>Givors</b>	9 600	3 050	2 756	4 195	-32,21%
<b>Grigny</b>	2 400	1 546	4 500	2 520	1,19%
<b>Pierre-Benite</b>	7 200	2 746	-		
<b>Rive-de-Gier</b>	8 496	9 298	-	7 334	-3,96%
<b>Saint-chamond</b>	3 499	30 130	15 059	7 380	13,15%
<b>Vaulx-en-Velin</b>	6 003	-	7 106	9 181	8,65%
<b>Vénissieux</b>	3 910	6 727	8 240	7 026	11,09%
<b>Total général</b>	<b>79 509</b>	<b>102 558</b>	<b>93 162</b>	<b>117 285</b>	<b>8,05%</b>

L'évolution des parts personnalisées montre des choix très différenciés en termes de besoins numériques et de stratégie budgétaire pour chaque ville. Elle reflète pour Corbas et St Chamond un mouvement de bascule des dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement.

## 5/ Concernant l'évolution des postes de charges au sein de la part mutualisée

Étiquettes de lignes	2018	2019	2020	2021	aug. Moyenne
<b>Administration</b>	<b>218 278</b>	<b>218 252</b>	<b>196 936</b>	<b>225 840</b>	<b>0,84%</b>
Affaires générales	126 037	101 111	92 102	127 852	
Immobilier	20 701	39 949	33 035	31 216	
Indemnités élus	71 540	77 191	71 799	66 773	
<b>Infrastructures</b>	<b>221 010</b>	<b>317 420</b>	<b>232 657</b>	<b>321 425</b>	<b>7,81%</b>
Hébergement	13 018	18 720	17 280	17 280	
Infrastructures	28 682	143 967	49 610	73 962	
Messagerie	49 562	15 960	51 519	41 725	
Sécurité	12 476	27 234	29 972	84 108	
Télécommunications	117 271	111 539	84 275	104 351	
<b>Systèmes d'information</b>	<b>252 618</b>	<b>304 220</b>	<b>296 072</b>	<b>311 768</b>	<b>4,74%</b>
Collaboratif		12 375	19 188	23 436	
Dématérialisation	23 313	22 905	23 143	26 284	
Editique	5 888	23 533	17 149	13 646	
Elections	16 068	8 172	8 556	7 956	
Etat Civil	15 746	31 612	41 425	25 099	
Finances	84 174	67 362	60 005	58 485	
Formations bureautiques	1 950	9 325	3 900	7 370	
Gestion action sociale	28 072	31 377	5 445	48 416	
Gestion courrier	2 280	2 352	10 332	12 840	
Gestion des marchés		2 209	581	8 141	
Gestion des temps et activités				1 080	
Gestion relation citoyens	5 303	17 409	27 980	25 054	
Gestion services techniques		4 580	12 060	9 153	
Ressources humaines	66 068	61 628	41 619	35 020	
RGPD / RGAA		3 000	11 676	3 000	
Sites internet	3 757	6 380	13 013	6 789	
<b>Total général</b>	<b>691 905</b>	<b>839 892</b>	<b>725 664</b>	<b>859 034</b>	

Les charges d'administration générale du SITIV ont augmenté sur la période observée de 0.84% en moyenne. Les efforts budgétaires se sont concentrés sur les infrastructures ainsi que sur l'évolution des systèmes d'information (SI).

La dynamique de charges sur les infrastructures est directement en lien avec le parc installé, lui-même dépendant des systèmes d'information mutualisés au sein du syndicat. Il est à noter que la part mutualisée finance dorénavant les serveurs du projet PCA des Villes.

Concernant ces derniers, certains commentaires sont nécessaires :

- Le coût des nouveaux services mutualisés suivants a été pris en compte dans la part mutualisée :
  - Collaboratifs,
  - État-civil,
  - Gestion de courrier,
  - Gestion des marchés,
  - Gestion des temps et activités,
  - Gestion de la relation citoyen,
  - Gestion des services techniques,
  - RGAA et RGPD
- Le SI collaboratif déployé depuis 2018 a permis au SITIV d'être sélectionné par le plan France Relance.
- Les sites internet / intranet des collectivités ne seront plus opérés par le SITIV dès 2023.

## 6/ Concernant l'évolution des services fournis aux villes par le SITIV

Les tableaux ci-dessous présentent les différents services et systèmes d'information, et leur mutualisation progressive, en nombre de commune recourant à l'offre. Les évolutions pour 2022 sont présentées pour information.

Le constat majeur de cette analyse est que pour la quasi-totalité des sujets, la mutualisation a progressé de manière importante : en moyenne chaque service est utilisé par 7 villes.

	2018	2019	2020	2021	2022	Commentaires
<b>Hébergement et sécurité</b>						
hébergement en Datacenter des services	8	8	8	8	8	
Serveurs décentralisés et PRA	4	5	6	7	7	giv non équipé
filtrage / parefeu	8	8	8	8	8	
antivirus postes de travail et serveurs	8	8	8	8	8	
antivirus / antispam de messagerie	8	8	8	8	8	
RSSI/sécurité				8	8	
<b>Portails citoyens</b>						
Portail Usagers, associations et subventions		1	6	7	7	rdg non équipé
Sites Internet / Intranet	8	6	4	3	2	Service arrêté au 31/12/2022
<b>Collaboratif</b>						
Portail Agents			5	8	8	
Partage de documents Nextcloud			7	8	8	
Messagerie Collaborative Zimbra	7	7	8	8	8	
<b>Plateformes Métiers</b>						
Finances	8	8	8	8	8	
RH	7	7	7	8	8	
Gestion des temps et activités				3	3	rdg vx et vlx équipés
Gestion des élections	6	6	6	6	6	st ch et rdg non équipés
Editique	8	8	8	8	8	
Gestion Actes Etat Civil	5	8	8	8	8	
Recensement Militaire	3	6	7	8	8	
Cimetières				3	5	st ch, vlx, rdg non équipés
Social	6	6	7	7	7	pbe non équipé
Enfance					2	projet à lancer
Services Techniques		6	6	7	7	pbe non équipé
Gestion des délibérations et des séances	4	6	7	7	8	vx en test
Gestion de Courrier Maarch	1	6	6	6	6	vlx et vx non équipés
Salles et ressources					6	giv et ven non équipés
Publication de marchés	8	8				plateformes metro et dept
Gestion de Marchés			3	3	4	
<b>Dématérialisation</b>						
Parapheur Electronique	5	6	8	8	8	
Tiers de télétransmission	5	6	8	8	8	
Archivage			8	8	8	
RGPD/RGAA		8	8	8	8	
nouveau service						
service arrêté						

### 3.4 ETAT DE LA DETTE

#### ETAT DE LA DETTE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat constaté - montants en Euros

N° RICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	INDICE	TAUX ACTUARIEL (%)	PÉRIODE	DATE 1ÈRE ANNÉE INTÉRÊT	DATE 1ÈRE ANNÉE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2021	ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
201610	2018	Emprunt Immo 2018	20	F	TAUX FIXE	1,63	T	01/11/2018	01/11/2018	720 000,00	639 000,00	1 606,24	10 082,99	36 000,00	46 082,99
201616	2019	investissement informatique (logiciels)	5	F	TAUX FIXE	0,21	T	01/03/2020	01/03/2020	286 000,00	228 800,00	26,26	399,32	57 200,00	57 599,32
<b>TOTAL1 : Prêteur = 3899, LA BANQUE POSTALE</b>										<b>1 006 000,00</b>	<b>867 800,00</b>	<b>1 632,50</b>	<b>10 482,31</b>	<b>93 200,00</b>	<b>103 682,31</b>
201602	2016	Emprunt immobilier 2016	20	F	TAUX FIXE	1,29	T	01/01/2017	01/01/2017	920 000,00	754 368,01	2 258,56	9 479,36	42 751,96	52 231,32
<b>TOTAL1 : Prêteur = CDCPRET, Caisse des depots</b>										<b>920 000,00</b>	<b>754 368,01</b>	<b>2 258,56</b>	<b>9 479,36</b>	<b>42 751,96</b>	<b>52 231,32</b>
201608	2017	Emprunt informatique 2017	7	F	TAUX FIXE	0,58	T	25/12/2017	25/03/2018	412 000,00	237 473,28	14,39	1 249,50	58 853,18	60 102,68
<b>TOTAL1 : Prêteur = CERAG, Caisse d'Épargne RA Grenoble</b>										<b>412 000,00</b>	<b>237 473,28</b>	<b>14,39</b>	<b>1 249,50</b>	<b>58 853,18</b>	<b>60 102,68</b>
201601	2016	Acquisition de matériel informatique	7	F	TAUX FIXE	1,05	T	25/04/2016	25/04/2016	200 000,00	65 878,20	69,08	571,93	29 089,23	29 661,16
201615	2019	Acquisition de matériel informatique	0	F	TAUX FIXE	1,02	A	25/03/2019	25/03/2019	100 000,00	71 532,09	404,01	658,10	14 045,59	14 703,69
201617	2020	Financement de projets informatiques 2020	7	F	TAUX FIXE	0,32	T	14/03/2021	14/03/2021	400 000,00	400 000,00	45,78	1 136,33	56 630,07	57 766,40
201618	2021	Acquisition de matériel informatique	5	F	TAUX FIXE	0,33	A	25/01/2022	25/01/2022	125 000,00	0,00	3,47	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL1 : Prêteur = CERAL, Caisse d'Épargne Rhône Alpes</b>										<b>825 000,00</b>	<b>537 410,29</b>	<b>522,34</b>	<b>2 366,36</b>	<b>99 764,89</b>	<b>102 131,25</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>										<b>3 163 000,00</b>	<b>2 397 051,58</b>	<b>4 427,79</b>	<b>23 577,53</b>	<b>294 570,03</b>	<b>318 147,56</b>

Exprimé en nombre d'années, ce ratio est une mesure de la solvabilité financière des collectivités locales. Il permet de déterminer le nombre d'années (théoriques) nécessaires pour rembourser intégralement le capital de la dette, en supposant que la collectivité y consacre la totalité de son épargne brute. A encours identiques, plus une collectivité dégage de l'épargne, et plus elle pourrait rembourser rapidement sa dette.

	2018	2019	2020	2021
<b>Capital restant dû au 31/12</b>	2 254 424	2 333 086	2 397 051	2 227 481
<b>Epargne brute</b>	1 186 429	693 699	555 487	634 088
<b>Capacité de désendettement</b>	1,9	3,4	4,3	3,5

Le SITIV se distingue par un cycle d'investissement court (entre 5 et 8 ans) et une stratégie d'emprunt adaptée à ce rythme plus rapide que celui d'une commune. De ce fait là ou une capacité de désendettement « normale » pour une commune est inférieure à 10 ans, le SITIV doit maintenir la sienne inférieure à 6 ans. La baisse progressive de l'épargne a dégradé la capacité de désendettement sur la période observée, mais celle-ci reste nettement en deçà du seuil de 6 ans.

Envoyé en préfecture le 07/12/2022

Reçu en préfecture le 07/12/2022

Publié le



ID : 069-216900910-20221201-DEL20221201\_27-DE